

Notre cabinet est un cabinet à taille humaine privilégiant la proximité client en proposant un accompagnement permanent et personnalisé. A ce titre, mais également pour limiter les tâches fastidieuses de saisie à très faible valeur ajoutée pour nos collaborateurs et nos clients, nous mettons en place des outils technologiques innovants et performants avec des interfaces clients pouvant être utilisés sur smartphone.

L'un de nos projets actuel est de renforcer notre équipe sociale composée actuellement de 4 personnes, en intégrant dès le début de son cursus, un(e)étudiant (e), afin de lui permettre de découvrir la richesse du travail en cabinet d'expertise comptable, d'acquérir notre culture d'entreprise et notre vision de demain.

Le (la) candidat (e) sera un étudiant (e) curieux, dynamique, à l'aise avec le contact client et les outils informatiques, aimant partager et accompagner, le tout associé à une qualité d'écoute et de compréhension.

Notre équipe sociale l'accompagnera tout au long de sa formation pour lui permettre d'acquérir la technicité nécessaire à l'exercice de sa future fonction. Nous intégrerons également avec plaisir cet étudiant à l'issue de sa formation au sein de nos équipes.

Les missions confiées seront bien évidemment évolutives afin de prendre en compte les étapes de sa formation théorique mais seront à terme, les suivantes :

- Gestion de la paie (multi-convention et multi-établissement) :
 - - Saisie des variables de paies avec veille active des dispositions réglementaires et conventionnelles
 - Vérification des taux et bases de cotisations
 - Envoi des bulletins aux clients
- Gestion des dsn :
 - - Vérification des dsn avec les tableaux des charges
 - Rectification des anomalies éventuelles
 - Envoi des dsn
 - Transmission des informations au client
- Gestion courante du personnel :
 - - Gestion des entrées des salariés :
 - Création des fiches sur silaexpert (logiciel de paie utilisé par notre cabinet)
 - Déclarations préalables à l'embauche
 - Rédaction des contrats de travail et avenants
 - Affiliation des salariés aux caisses de prévoyance
 - Gestion des arrêts de travail :
 - Etablissement des attestations de salaires
 - Déclaration des accidents du travail

- Suivi des demandes de prise en charge par les organismes de prévoyance
- Gestion des sorties des salariés :
 -
 - Etablissement et calcul du solde de tout compte et documents de sortie
 - Etablissement et gestion des ruptures conventionnelles
 - Etablissement des procédures de licenciement (dans une certaine limite – les procédures dites contentieuses sont traitées par un cabinet d’avocat)
- Conseil et accompagnement du client

Nous vous proposons de nous découvrir via notre site internet <https://www.elyps6.fr/>